

Superviseur ou superviseure – Atelier mécanique (Concours 2026-135)

Travaux publics

Poste permanent – Concours ouvert aux candidats internes et externes

Mission du service

Assurer la pérennité et la fonctionnalité de l'ensemble des infrastructures et des équipements publics dans une perspective de développement durable et d'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

Environnement de travail

Garage récemment construit de 6 baies mécaniques avec air climatisé et espaces de travail clairs et spacieux, incluant distribution centralisée d'huile, nettoyeur haute pression, systèmes d'air et extraction des gaz d'échappement par le haut. Environnement de travail sûr avec des ponts roulants couvrant 4 des 6 baies.

Responsabilités générales

L'atelier mécanique assure l'entretien d'une variété d'équipements (petits moteurs, camions légers, camions moyens/lourds, machines lourdes et équipements spécialisés). Relevant du Chef des opérations - véhicules et équipements, le ou la titulaire du poste assure la supervision des activités de son unité. La personne dirige et surveille le travail de l'équipe sous sa responsabilité, distribue et priorise les travaux à effectuer en fonction de la planification et des demandes ponctuelles et supervise leur réalisation. Elle voit au respect des critères de qualité, des normes et des exigences.

Les principales responsabilités du titulaire sont les suivantes :

- Consulter, utiliser et assurer le suivi des requêtes de travail ;
- Distribuer le travail aux membres de son équipe dans le respect de la convention collective, des règlements municipaux et des normes de santé et sécurité au travail ;
- Veiller au respect du calendrier d'entretien préventif ;
- Prioriser les urgences ;
- Consigner les informations requises dans le logiciel de gestion en vigueur dans le service ;
- Superviser les travaux à l'intérieur de l'atelier mécanique afin de relever les problématiques, identifier les priorités et commander les pièces mécaniques nécessaires ;
- Soulever toute problématique dans le cadre de son travail et proposer des solutions ;
- Respecter les conditions de la loi 430 lors des interventions ;
- Valider la conformité et la qualité des interventions ;
- Analyser les conditions d'intervention et appliquer les mesures de santé et sécurité requises ;
- Participer à la préparation et au suivi budgétaire de son unité de travail et de la justification des dépenses effectuées ;
- Contrôler l'assiduité et la ponctualité, évaluer le rendement et les besoins de perfectionnement des employés de son unité et faire les recommandations appropriées ;
- Participer à l'évaluation des besoins liés à la flotte de véhicules afin de soutenir les opérations ;
- Effectuer toutes autres tâches connexes.

Exigences

- Titulaire d'un diplôme d'études collégiales techniques ;
- Un cumul de 3 à 5 années d'expérience reliée, ou toute autre combinaison d'éducation et d'expérience considérée comme équivalente ;
- Avoir une bonne connaissance de la mécanique automobile et de véhicules lourds ;
- Avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais pour soutenir une conversation, participer à une réunion de travail ou donner des directives simples ;
- Capacité de motiver et encadrer une équipe ;
- Capacité d'analyse et de résolution de problèmes ;
- Connaissances informatiques pour rédiger des rapports et communications écrites ;
- Expérience en milieu syndiqué sera considéré comme un atout.

Horaire

38 heures par semaine

Lundi au jeudi, 6 h 30 à 16 h 00

Période d'affichage

Du 14 au 27 juillet, 2026

Pour soumettre votre candidature

Pour postuler, rendez-vous à www.pointe-claire.ca/emploi et cliquez sur « Mon profil ». Vous devez soumettre votre candidature au plus tard le **27 juillet 2026**.